

Focus sur les émoluments de formalités

Niveau : Initiation

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné

Notaires et comptables-taxateurs

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les émoluments de formalités et leur rôle dans les procédures juridiques et administratives
- Maîtriser l'interprétation et l'application du tableau n°5 annexé à l'article R 444-3 du code du commerce
- Développer des compétences pratiques dans l'application des émoluments de formalités
- Se mettre à jour des évolutions législatives et réglementaires en matière d'émoluments de formalités

Contenu :

Analyse du TABLEAU 5 annexé à l'article R 444-3 du code du commerce du n°178 au 222:

- Présentation générale du tableau 5
- Comprendre l'utilisation des émoluments
- Savoir déterminer et appliquer l'émolument correspondant à chaque acte

Prérequis:

Notions en taxe

Modalités pédagogiques :

Type de formation : Visioformation

Durée de la formation : 2 heures

Webinaire : Animation ponctuée et/ou suivie de "questions/réponses"

Présentation des dispositifs et règles applicables

Mise en œuvre par des illustrations appliquées à la pratique notariale

Modalités techniques :

La salle de formation émettrice est équipée d'un matériel visioconférence, pour un retour vidéo en direct.

Un partage d'écran permet au stagiaire de suivre en direct le support de formation du formateur.

La procédure de connexion à la salle de visioconférence est communiquée au stagiaire lors de la convocation au stage.

La connexion à la salle de visioconférence est assurée par identification et mot de passe communiqués dans la convocation du stagiaire.

Prérequis de connexion à la visioconférence :

Le stagiaire doit disposer d'une connexion à internet de qualité, de haut-parleurs (ou d'un casque)

Modalités d'encadrement :

Inafon s'assure préalablement à la formation que chacun des formateurs dispose des qualités et compétences techniques nécessaires pour dispenser une formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Auto-évaluation du stagiaire au moyen de l'attestation de suivi de fin de stage.

Questionnaire de fin de stage (enquête satisfaction sur la qualité de la formation organisationnelle et pédagogique).

Remise d'une attestation :

Une attestation de fin de stage avec auto-évaluation du stagiaire sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

